

LA

# MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8 fr  
Six mois . . 4 fr



## JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr  
Six mois . . 5 fr

ETRANGER

Un an . . . 13 fr

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

### PROCÈS PIERRE BONAPARTE

Comme nous avons coutume de le faire pour toutes les grandes affaires, nous donnons dès aujourd'hui, 19 mars, le compte-rendu du procès Pierre Bonaparte, dont les débats ne commenceront que le 21 mars.

Voire, les démarches, les intrigues auxquelles il a dû nous livrer, l'habileté qu'il a fallu déployer, les dissimulations que nous avons dû commettre pour remplir ce tour de force, — exigerait une plume exercée que la nôtre et demanderait à être exercée en vers hexamètres.

Nous ne le faisons pas par égard pour nos lecteurs qui nous sauront gré, espérons-le, d'avoir surmonté tant d'obstacles pour satisfaire leur curiosité impatiente.

Maintenant il est possible que dans un travail aussi rapide et qui exigeait une sorte de don de double vue, il se soit glissé quelques légères inexactitudes ; — aussi prendrons-nous la précaution de ne pas commencer : — Excusez la fantaisie de l'auteur.

#### Prologue.

Depuis huit jours Tours en Touraine avait la fièvre : hommes, femmes, vieillards, enfants, tout le monde était sans dessus dessous ; les boutiquiers avaient la tête perdue, les cuisiniers ne savaient où aller de la casserole, et de la cave au grenier, les habitants avaient converti en chambres les plus petits coins et recoins de leurs maisons.

Les puces elles-mêmes avaient été obligées de décamper — pour faire de la place.

La veille de l'arrivée de Pierre Bonaparte, on avait balayé les trottoirs, sablé les rues, arrosé les places, de façon à recevoir dignement l'hôte providentiel que le ciel envoyait. — Plusieurs membres de la municipalité s'étaient même demandé si ce ne serait pas le cas de dresser un arc de triomphe, et d'envoyer au-devant du prince une députation avec un discours. — Malheureusement ce projet proposé trop tard avait dû être abandonné, et on s'était contenté de paviser les monuments publics.

Du reste l'arc-de-triomphe avait été avantageuse-

ment remplacé par une foule idolâtre qui attendant le cousin de l'empereur à la descente de son coupé-lit, l'avait accompagné de ses vivats jusqu'à la maison d'arrêt, tandis que les dames penchées aux balcons des fenêtres agitaient frénétiquement leurs mouchoirs.

Aussi le prince Pierre, ému plus que je ne saurais le dire d'un semblable accueil, n'avait-il pu s'empêcher de s'écrier en mettant la main sur son cœur : — Tourengueux, je vous aime !

Nobles paroles, qui rappelaient celles prononcées par Napoléon I<sup>er</sup> à son entrée à Lyon, prouvant une fois de plus que Pierre Bonaparte était bien de la famille.

#### Physionomie de l'audience.

Si la salle était comble, cela se comprend ! si elle était remplie, bourrée, bondée de spectateurs, depuis l'humble blouse jusqu'au superbe habit brodé, depuis la modeste casquette jusqu'au bicorne orgueilleusement emplumé ; — nous n'avons pas besoin de le dire.

Les illustrations du monde entier semblaient s'être donné rendez-vous dans cette salle de spectacle ; nous y avons remarqué un roi nègre, un chef de Peaux-Rouges et une princesse sauvage avec sa plume de porc-épic dans le nez.

On aura du reste une faible idée de la curiosité folle excitée par cette représentation, en songeant que des fauteuils d'orchestre s'étaient vendus jusqu'à trente mille francs, et que pour avoir la moitié d'un strapontin, M. Jérôme David, — dût-il se trouver entre deux chaises, — avait consenti à cirer plusieurs paires de bottes de M. Emile Olivier.

A huit heures précises, tous les membres de la Haute-Cour étaient à leurs pupitres, et le président fit entendre au milieu d'un silence religieux les paroles sacramentelles : — Gendarmes, introduisez l'accusé.

#### L'Accusé.

Le prince Pierre Bonaparte entra, l'air assuré

et le front haut, suivi respectueusement par quatre gendarmes, qu'on reconnut avec stupéfaction pour être : — M. Moïse Millaud, du *Petit Journal*, M. Pointel, de la *Petite Presse*, M. Henri Marsey, du *Gaulois*, et M. de Pont-Jest, du *Figaro*.

Nos quatre confrères avaient obtenu l'insigne faveur de revêtir le baudrier de Pandore, afin de suivre les débats de plus près.

L'accusé, dont chacun put constater la bonne mine et le parfait état de santé, — après avoir promené un regard clair sur l'assemblée et salué de la main quelques connaissances, s'assit sur son banc et parut faire une légère grimace au contact du bois.

— Son Altesse voudrait-elle un coussin d'air, demanda l'huissier ?

— Mais volontiers, — ce bois est d'une dureté ! Aussitôt l'honorable fonctionnaire s'empressa d'apporner l'instrument demandé, gonflé de sa propre bouche.

— Ne pourrais-je pas avoir également un chauffe-pieds, il fait un froid de chien dans vos corridors.

— Comment donc ! mais rien n'est plus facile, — un chauffe-pieds ou une brique ?

— Donnez-moi une brique, c'est plus sain ; — ah ! et un verre d'eau sucrée aussi ; — pour mon interrogatoire, vous comprenez.

— Très-bien, et un peu de vin de Bordeaux avec ?

— Non, de l'eau sucrée, cela suffit.

— Votre Altesse va être servie à l'instant.

— Si l'odeur des gendarmes vous incommode, nous pourrions....

— Merci, M. le Procureur-général, de votre bienveillance attention ; sans doute ces messieurs ne sentent pas bon, mais ayant été moi-même militaire, je suis habitué....

— Dans ce cas, je me bornerai à recommander à messieurs les gendarmes de ne pas trop bouger....

— Voilà tout.

Une fois ces mesures prises pour assurer le bien-être du prévenu, le greffier sur l'ordre du président donna lecture de l'

#### Acte d'accusation.

Nous serions heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs cette pièce intéressante ; — ils y verraient la sollicitude apportée par l'accusation à rechercher les faits et les témoignages militant en faveur de Pierre Bonaparte : sollicitude d'autant plus touchante qu'elle se manifeste plus rarement.

Malheureusement, au moment où nous écrivons, cet acte d'accusation reproduit depuis plus de quinze jours par tous les journaux anglais qui savent mieux que nous ce qui se passe dans notre pays, cet acte d'accusation ne saurait être publié par les journaux français à moins de police correctionnelle.

Admirable égalité, qui doit nous faire apprécier de plus en plus le bonheur d'être Français, sans qu'il soit besoin de regarder la Colonne.

Tous nos lecteurs, du reste, ont eu les oreilles rebattues des détails et des commentaires du meurtre d'Auteuil, et ils savent que le point le plus grave à élucider est de savoir :

Si le prince Bonaparte a tiré le coup de pistolet après avoir reçu le soufflet ou coup de poing.

Ou si Victor Noir a reçu le coup de poing d'abord, et comme surcroît le coup de pistolet.

#### Interrogatoire de l'accusé.

*Le Président.* Auriez-vous l'extrême obligeance, prince, de me dire votre nom ?

*L'Accusé.* Parbleu, vous le savez bien.

*Le Président.* Sans doute, mais les formalités exigent....

*L'Accusé.* Ah oui, les *foormes* ! tas de Bridoissons, va ! je me nomme Pierre Bonaparte.

*Le président.* Votre profession, s'il vous plaît.

*L'Accusé.* Hein ! ma profession, mais je suis prince du sang.

*Le président.* Je prendrai la liberté de vous faire observer que ce n'est pas une profession.

*L'Accusé.* Certainement si, puisque ça me rapporte cent mille écus de pension.

*Le président.* C'est vrai, je n'y avais pas songé. Veuillez, s'il vous plaît, nous faire le récit du triste événement d'Auteuil.

#### FEUILLETON DE LA MASCARADE

#### Guide de poche à travers Lyon

#### L'USAGE DE NOTRE NOUVEAU PRÉFET

#### Ponts sur la Saône

Les ponts sur la Saône n'ont rien de particulièrement remarquable, et si M. Sencier n'est pas trop fatigué des courses que nous lui faisons faire depuis quelques semaines, nous allons traverser en courant :

*Le Pont de la Gare*, dont le nom porte avec lui sa destination ;

*Le Pont Mouton* qui pour un pont suspendu, est terriblement lourd.

*Le Pont de Serin* qui a l'inestimable avantage de conduire droit à l'École vétérinaire nommée par corruption *Académie*.

*La Passerelle St-Vincent* en face de l'église du curé Chabert, le même qui traite d'*Iroquois* et de *Peau-Rouge* ses adversaires religieux.

*Le Pont de Pierre* ou *Pont du Change* ou *Pont Nemours* dont le premier père est l'archevêque Humbert ; reconstruit en 1843 par l'ingénieur Jordan qui a eu l'ingénieuse idée de le poser de travers ; très remarquable à cause de cela.

On trouve dans les archéologues toutes sortes d'intéressantes histoires sur le *vieux pont de pierre*. Cueillons-en une.

En 1628, la peste faisait à Lyon d'affreux ravages. Pour conjurer le fléau, on disait la messe dans une petite chapelle construite au milieu du

pont, messe à laquelle assistaient les pestiférés assemblés sur le quai.

De plus, dans le but louable de combler les vides creusés par la mort dans la population, les femmes survivant à leurs maris avaient imaginé de se remarier aussitôt qu'elles devenaient veuves ; si bien qu'à la fin des quatre mois pendant lesquels dura la peste, on trouva une de ces dames qui eu était à son sixième mari, — un par quinzaine !

Moyen ingénieux sans doute, mais très embarrassant, n'est-ce pas, pour la recherche de la paternité.

*Le Pont du Palais de Justice.* — Route impériale de grande communication entre les journalistes et la police correctionnelle, — traversé plusieurs fois par notre directeur-gérant, M. Labaume.

*Le Pont Tilsitt*, tout battant neuf aujourd'hui, — le mieux construit des ponts de Lyon. — Signe particulier : porte les armoiries du second Empire, mais n'en n'est pas plus fier pour cela.

*La Passerelle St-Georges.* — Difficile à traverser si l'on n'a pas le pied marin, ou si l'on a le cœur trop près des lèvres ; agréable, du reste, pour les gens qui aiment l'exercice de la balançoire.

*Le Pont d'Ainay.* — Tellement passager qu'il pourrait engraisser, avec l'herbe qui pousse entre les pavés, les sept vaches maigres de Pharaon.

*Le Pont Napoléon* déjà décrit, le *Pont tubulaire* classé parmi les monuments artistiques.

Enfin le *Pont de la Mulatière*, traversé alternativement par les wagons de P.-L.-M., la diligence de Mornant et l'omnibus de Chaponost ; à de plus l'avantage inestimable de faire communiquer M. Laurent Descours avec le Corps législatif.

#### Fontaines.

Lyon compte une certaine quantité de fontaines dites jaillissantes ; mais comme malgré les recher-

ches les plus actives, nos édiles n'ont pas encore découvert le moyen de trouver de l'eau dans le Rhône et dans la Saône, ces fontaines sont loia de jaillir continuellement, et souvent il leur arrive de faire relâche ; du reste nous voulons surtout les étudier au point de vue artistique.

*Fontaine de la place des Terreaux.* — Quatre statues représentant le Rhône, la Saône, le Rhin et la Seine, — le tout en *simili-bronze*, sorti des ateliers des célèbres sculpteurs lyonnais MM. Lanfrey et Baud, couleurs de fonte : tiennent aussi l'article fourneaux.

*Fontaine de la place des Célestins.* — Une statue représentant Cérés ou toute autre déesse, en *simili-bronze*, sortie des ateliers des célèbres sculpteurs lyonnais MM. Lanfrey et Baud, couleurs de fonte : tiennent aussi l'article fourneaux.

*Fontaine de la place St-Georges.* — Egalement en *simili-bronze*, sortie des ateliers des célèbres sculpteurs lyonnais MM. Lanfrey et Baud : tiennent aussi l'article fourneaux.

*Fontaine de la Croix-Rousse.* — Toujours en *simili-bronze* ; sortie des ateliers des célèbres sculpteurs lyonnais MM. Lanfrey et Baud : tiennent aussi l'article fourneaux.

*Fontaine de la place Impériale.* — Encore en *simili-bronze*. Ah ! non, assez cette fois : — en pierre de Crussol près Valence (Drôme). — Vasque taillée dans un seul bloc de pierre. — Manque essentiellement de légèreté, et malgré cette apparence robuste ne peut pas supporter la moindre gelée, si bien qu'on est obligé en hiver de l'entourer de paille en guise de pardessus, ce qui est moins que gracieux. — Mais songez donc, si cette pauvre fontaine allait prendre un rhume de cerveau, — ça pourrait la faire couler !

*Fontaine de la place St-Jean.* — M. Dardel *fecit*. — Style renaissance ; — assez gracieuse comme ensemble. — Là du moins saint Jean-Baptiste es-

en vrai bronze.

*Fontaine des Trois-Cornets.* — En bas du Chemin-Neuf. — Eau précieuse, dit-on, pour les maladies d'yeux. M. Sencier pourrait en envoyer quelques fioles aux Tuileries. — Le pouvoir est si aveugle !

*Fontaine de la place Louis XVI.* — Elevée en commémoration des bienfaits du souverain qui a affranchi les ponts de Lyon, ci : — emprunt de dix petits millions par la Ville. — Feu le *Journal de Guignol* qui est une source précieuse de renseignements pour qui veut bien connaître notre cité, a donné jadis une description fort remarquable de ce monument dû à l'inspiration de M. Desjardin et au ciseau de M. Bonnet. Le sujet représente la ville de Lyon, tirant légèrement la jambe gauche, à cause de l'emprunt des dix millions sans doute, et au-dessous d'elle les maires des cinq arrondissements d'alors, sous forme de petits bonshommes nus comme des tableaux vivants, et ornés de divers attributs. — Aujourd'hui que nous avons six arrondissements, le monument se trouve incomplet, — et M. Steiner-Pons a le droit d'être vexé. — Mais, hélas ! on ne peut pas contenter tout le monde et son maire.

*Fontaine de la place de l'Impératrice.* — Destinée à contenir la statue de feu Vaisse qui depuis... mais alors, — voir plus tard au chapitre *Statues*. — Depuis tantôt deux ans que ce monument est livré à l'admiration publique, on n'est pas encore bien d'accord sur le nom qu'on doit lui donner. — Cirq, que, jardin public, il y a six arbrisseaux et un pot de fleurs, monument funèbre, abreuvoir... l'embaras est grand, et M. Sencier nous rendrait un véritable service en nous disant comment il faut baptiser ce ramassis de meillons. — Tout ce que nous savons, c'est que ça coûte quatre cent mille francs, que c'est malpropre et que ça tient de la place.

(A suivre).

L. LECLAIR.

**L'accusé.** Attendez. (Il boit un verre d'eau sucrée.)

**L'huissier s'approchant.** Décidément, vous ne voulez pas un peu de Bordeaux ?

**L'accusé.** Ah bien si, tout de même ; cette eau est un peu crue...

**Le gendarme Millaud, entre les dents.** Pourvu qu'il le soit autant... cru.

(Rire général chez les quatre gendarmes.)

**Le procureur-général.** Veuillez, messieurs les gendarmes, faire trêve à votre hilarité ; elle pourrait troubler l'accusé. — Prince, vous avez la parole ; nous vous écoutons.

**L'accusé.** J'y suis. — Le 10 janvier, à midi, j'étais occupé tranquillement à lire des poésies de madame Desbordes-Valmore, lorsque mon domestique m'annonce deux visiteurs. — Je me lève pour les recevoir. — Ces messieurs s'avancent le chapeau sur la tête, l'air arrogant, et l'un d'eux me dit en me tendant une lettre : — Tiens, lis, b... de cochon ! (mouvement). Moi qui suis la politesse même, je leur réponds : — Messieurs, prenez donc la peine de vous asseoir, et je leur avance deux fauteuils. — Pas besoin de tes chaises, canaille, me réplique mon interlocuteur. — Alors pourrais-je vous offrir quelques rafraîchissements. — Allons donc, grand brigand, tu voudrais nous faire boire de la sueur du peuple. — Voyons, as-tu la lettre ? — Mais une minute de grâce. — Allons, leste, nous ne voulons pas demeurer plus longtemps dans ta caverne. — Je regrette vraiment, messieurs, le peu d'aménité... — Ah ! tu nous insultes, se sont-ils écriés tous les deux ; — attends. — Aussitôt le petit m'a détaché un énorme coup de poing sur la figure, et le plus grand s'emparant d'un revolver que j'avais sur ma table, a tiré rapidement sur moi. Malheureusement le coup mal dirigé a été frapper son camarade Victor Noir...

**Le président.** Comment, comment, prince. — Aujourd'hui vous niez même avoir tiré le coup de revolver.

— Certainement je le nie.

— Cependant votre première version...

— Possible, mais aujourd'hui j'ai changé d'idée. J'en ai bien le droit.

— Je ne dis pas, mais...

— Et après les revirements de M. Jérôme David qui n'est que baron, il me semble que moi, prince, je peux bien...

— La question n'est pas là, seulement vos nouvelles explications si inattendues ont lieu de m'étonner.

— Pourtant c'est ça, et c'est ça. — Non-seulement je me suis montré d'une politesse exquise qui tient, du reste, à la douceur de mon caractère ; mais malgré mon urbanité j'ai été victime d'une tentative d'assassinat. — Ma modération est d'autant plus remarquable vis-à-vis de ces messieurs, qu'il m'eût été très-facile de mettre leurs tripes au soleil. (Vive impression.)

— C'est bon ; veuillez vous asseoir.

**L'huissier s'approchant.** Son Altesse prendrait-elle quelque chose pour se reconforter. — Une cotelette, un filet ?

— Non, plus tard.

**Le président.** Nous allons entendre les témoins.

**Témoins à charge.**

**L'huissier.** M. Ulrich de Fonvielle !

**Le président.** Veuillez faire votre déposition.

**M. de Fonvielle.** Le 10 janvier, à midi, nous nous présentons, Victor Noir et moi, chez le prince Bonaparte, porteurs d'une lettre de provocation de M. Pascal Grousset. Nous nous avançons gantés et le chapeau à la main. — Que me veulent ces charognes, s'écrie le prince en nous apercevant. — Tout simplement, prince, vous remettre cette lettre.

— Etes-vous les crapules de la suite de-Rochefort ?

— Mais, prince, vraiment... — Hein ! vous répliquez, je crois. — Aussitôt le prince envoie un coup de poing sur la figure de Victor Noir, puis le tue d'un coup de revolver, après quoi il décharge son arme sur moi en criant : Sus à ces charognes ! — Voici l'exacte vérité.

**Le président.** Votre récit diffère sensiblement de celui du prince.

**M. de Fonvielle.** Mais oui, assez.

**Le président.** Alors vous prétendez que le prince...

**M. de Fonvielle.** En a menti.

**L'accusé.** Comment avez-vous dit, espèce de crapule. Ne répétez pas, car malgré la douceur de mon caractère, je vous ouvre le ventre.

**Le procureur-général.** Prince, calmez-vous de grâce, par égard pour votre santé.

**L'huissier.** M. Henri Rochefort !

**Le président.** Que savez-vous de l'affaire d'Auteuil ?

**Henri Rochefort.** Voilà longtemps que les crimes des Bonaparte n'ont plus le privilège de m'étonner. La sclérotasse est plus inoculée dans leurs âmes que le vaccin dans l'auguste mollet de l'Impératrice. Aussi le jour où n'ayant plus d'imbéciles à extorquer, ils en seront réduits à cette misère que je leur souhaite du fond cœur, ils auront toujours la ressource de mendier au coin des ponts, avec cet écriteau sur le ventre : — *Brigand de naissance.* Je n'ai pas autre chose à dire.

**Le président.** Pourtant votre déposition est un peu vague et demanderait à être précisée.

**Henri Rochefort.** Volontiers, le coupe-jarret qui règne aux Tuileries...

**Le président.** Cela devient trop précis cette fois il nous est impossible d'en entendre plus long.

**Henri Rochefort.** Attendez la République et nous le pendrons court.

**L'accusé.** C'est toi voyou, qu'on pendra à la Lanterne.

**Le président.** Veuillez, prince, ne pas envenimer le débat.

**L'accusé.** Moi, du tout, vous voyez que grâce à l'exceptionnelle douceur de mon caractère, je ne dis que des choses absolument modérées.

**L'huissier.** M. Gustave Flourens. (vif mouvement d'attention.)

**Le président.** Déposez.

**M. Gustave Flourens.** Messieurs, je ne connais qu'un défaut à Rochefort, c'est qu'il est trop bon. Le jour de l'enterrement de ce pauvre Noir, j'ai essayé avec une poignée de citoyens dévoués d'emporter le cadavre à Paris pour le promener à Belleville, mais voilà Rochefort qui avec sa magnanimité...

**Le président.** Je vous ferai remarquer que ce n'est pas là la question.

**M. Gustave Flourens.** Préférez-vous que je vous parle de l'émeute de février. Aussitôt que j'apprends l'arrestation de Rochefort, je tire une épée de ma poche et je m'écrie : Aux armes ! Quinze hommes me suivent, dont quatorze enfants au dessous de quinze ans...

**Le président.** Mais encore une fois, ce n'est pas là...

**M. Flourens.** Nous envahissons le théâtre de Belleville, et nous nous emparons de six cuirasses et de neuf poignards rentrants. Je me retourne pour armer mes hommes, je n'en vois plus qu'un, Polyte, brave garçon de onze ans et demi, une âme héroïque ! Jugeant que ces forces seraient insuffisantes pour m'emparer des Tuileries, je sors par la porte des artistes avec Polyte qui me suivait en foule, et nous arrivons sous un reverbère...

**Le président.** Je vous prie de nouveau de déposer sur l'affaire d'Auteuil.

**M. Flourens.** Nous arrivons sous un reverbère ; en ce moment j'étais épuisé et Polyte n'en pouvait plus...

**Le président.** Appelez un autre témoin.

**M. Flourens.** Du reste, il est parfaitement avéré pour moi que Pierre Bonaparte est un assassin. Seulement vous comprenez, Rochefort est trop bon et...

**Témoins à décharge**

**L'huissier.** M. Piétri, préfet de police.

**M. Piétri.** Depuis longtemps, je flairais un complot contre la sûreté de l'Etat ; le 10 janvier à deux heures, un de mes agents, le n° 45, vient me dire : — On a tiré un coup de pistolet à Auteuil. — C'est le commencement de l'insurrection, m'écriai-je, et aussitôt, je donne avis à M. le Procureur Impérial de faire arrêter quatre ou cinq cents personnes, n'importe lesquelles.

**Le président.** Comment, n'importe lesquelles.

**M. Piétri.** Et sans doute, M. le Président. On arrête dans tous les cas, parce qu'il n'est pas possible, voyez-vous, que dans le nombre, on ne trouve pas les traces d'une conspiration.

— Cependant, s'il n'y a pas de complot.

— Pas de complot ! Que me dites-vous là ? Des complots, il y en a toujours ; partout, quand on veut et où l'on veut, et si vous me poussez à bout M. le Président, j'en découvrirais jusque dans le bois de votre fauteuil...

**Le président.** Au moins, n'allez pas me faire arrêter...

**M. Piétri.** Rassurez-vous, ce que je dis là, c'est pour répondre aux calomnies que les journaux répandent sur mon compte ; quant à l'affaire Noir le complot était là, patent, évident, crevant les yeux.

**Le président.** Pourtant, puisque c'est Victor Noir qui a été tué.

**M. Piétri.** Un truc, M. le président, pour donner le change, mais on ne me prend pas à ces farces-là, et mon premier mouvement était de faire empoigner Victor Noir ; malheureusement, ce n'était plus possible, il était mort.

**Le président.** Alors vos conclusions...

**M. Piétri.** C'est qu'il faut feindre d'être à la sortie de l'audience tous les gens qui sont ici, témoins, spectateurs et gendarmes.

— Même vous ?

— Même moi... Cela non, car il ne resterait plus personne pour découvrir le complot.

**Le président.** Allez vous asseoir, M. Piétri.

**L'accusé.** Quel homme que ce Piétri ! Comme on voit bien qu'il est de chez nous.

**L'huissier.** M. Alexandre Dumas fils.

**M. Alexandre Dumas.** Je ne sais vraiment, Messieurs, pourquoi on m'a fait appeler comme témoin. M'occupant spécialement de la réhabilitation des femmes, j'aurais pu, s'il se fut agi d'une princesse de la famille Bonaparte, dire quelque chose en sa faveur. Mais vis à vis d'un prince du sexe à qui je dois mon père, je n'ai rien à dire, sinon que Victor Noir ne savait pas l'orthographe, ce qui regrettable pour un littérateur.

**L'huissier.** M. Paul de Cassagnac.

**Une voix.** Attachez-le !

**M. de Cassagnac.** Tiens, mais serions-nous à la représentation de *Lucrece Borgia* ?

**M. Rochefort.** Ça se ressemble, il s'agit d'un Bonaparte !

**Le président.** Faites votre déposition.

**M. de Cassagnac.** Messieurs, étant admis que les républicains sont les derniers des misérables, plus dangereux que les forçats, plus méprisables que la boue des rues, — je ne fais aucune difficulté d'avouer que mon ami Pierre Bonaparte est un grand coupable.

**L'accusé.** Hein ?

**M. de Cassagnac.** Oui, parce qu'ayant deux républicains sous la main, au lieu de les tuer tous les deux, vous n'en avez tué qu'un.

**L'accusé.** Que voulez-vous, mon cher, on fait ce qu'on peut !

**M. de Cassagnac.** Allons donc, un républicain ça ne doit jamais se manquer.

**Le président.** Nous allons entendre les experts.

**Déposition des experts**

**Le docteur Tardieu.** Messieurs, Victor Noir a été atteint d'une balle au cœur, et il est mort. Ça ne pouvait pas se passer autrement. Le cœur étant l'organe essentiel de la vie, aussitôt qu'il y a la moindre lésion, la vie s'en va. C'est là une découverte de la médecine qui n'est pas, je crois, contestée, et si elle l'était, je me fais fort en expérimentant sur l'un de messieurs les jurés, de prouver...

**M. le président.** Ne faites pas de personnalités désagréables.

**Le docteur Tardieu.** Dieu m'en garde, M. le président, seulement je tiens à démontrer que je connais mon affaire.

**Le président.** Expliquez-vous au sujet de l'ecchymose que le prince avait sur la joue.

**Le docteur Tardieu.** Rien n'est plus facile. Cette ecchymose a pu être le résultat d'un coup de poing, d'un coup de pierre, d'un coup de bâton ou de tout autre instrument contondant. Cela n'est pas discutable.

**Le président.** Fort bien. Qu'on appelle le docteur Pinel.

**Le docteur Pinel.** Messieurs, ce n'est pas en qualité d'expert que je dépose ; mon collègue Tardieu s'est conduit, je dois le dire, comme un polisson vis-à-vis de moi, en ne me faisant pas appeler à son expertise. J'aurais pu en effet lui donner des renseignements fort utiles, et je crois de mon devoir de réparer une lacune très grave de sa déposition.

Où sans doute, Victor Noir est mort, parce qu'il a été frappé au cœur. Mais si la balle au lieu de l'atteindre au cœur l'avait touché au bras, ou mieux ne l'avait pas touché du tout, il est probable que ce brave jeune homme serait encore en vie. Voilà ce que mon confrère a oublié de dire, malgré son importance énorme au débat. Quant à l'ecchymose, autre oubli non moins grave : elle a pu être produite également par un coup de pied.

**Le président.** Cela suffit ; la justice est éclairée. Nous allons passer aux plaidoieries.

**Réquisitoire et plaidoieries**

**Le président.** M. le procureur général a la parole.

**Le procureur général.** Messieurs, il est dans notre austère profession des devoirs douloureux à remplir. De ces devoirs, j'en rencontre un aujourd'hui, aujourd'hui qu'il me faut soutenir une accusation de meurtre contre un prince de la famille régnante, contre un cousin de l'auguste empereur auquel la France doit sa richesse, sa gloire, sa prospérité, sa grandeur.

Mais quelque soit, massieurs, le chagrin qui m'opresse, je ne faillirai pas à ma tâche, et je saurai mettre ma conscience au-dessus des considérations d'attachement, de dévouement et d'admiration qui voudraient l'ébranler.

Un meurtre a été commis à Auteuil, massieurs, un homme a été tué, et la société crie : Justice contre le coupable !

Ce coupable il est sous vos yeux, et vous comprendrez sans peine, massieurs, comment il a pu être amené à un pareil forfait, en considérant dans quel milieu déplorable il passait son existence.

En butte aux excitations démagogiques d'un parti que je m'abstiendrai de qualifier, l'esprit corrompu par ces rêveries socialistes que nous voyons éclore dans les lieux reculés de la capitale, ce malheureux a été amené jusqu'au crime par une pente irrésistible mais fatale, — et croyant venger des injures imaginaires, il est allé frapper de mort un innocent.

Ce meurtre, massieurs, doit être puni, et puni sévèrement, il faut que votre décision soit une leçon et un avertissement pour les imprudents tentés de se laisser égarer par des utopies malsaines, et c'est dans ce but que je viens demander à votre justice une condamnation rigoureuse contre Victor Noir qui a tué le prince Pierre Bonaparte !

A ces derniers mots, il se produit dans la salle un brouhaha indiscible, on parle, on chuchotte, on s'agite, et l'accusé lui-même paraît en proie à une émotion difficile à contenir.

**Le président.** Monsieur le procureur général ne commet-il pas une confusion ?

**Le procureur général.** Comment, monsieur le président ?

**Le président.** Mais oui, vous venez de requérir contre Victor Noir qui est mort.

**Le procureur général.** Que me dites-vous là ? pas possible !

— Mais si !

— Dans ce cas, c'est en effet une confusion, ou plutôt un mirage d'imagination. Croyant voir devant moi la victime, je me suis laissé aller à une improvisation qui en effet n'a pas de raison d'être dans l'espèce. Je vais donc reprendre mon réquisitoire... (mouvement d'horreur dans l'auditoire) ou du moins je me bornerai à demander l'application de la loi en m'en rapportant à la sagesse de la Haute-Cour.

**Le président.** La parole est au défenseur de l'accusé.

**M. Leroux.** Messieurs, la défense de mon client est des plus simples, et il me suffira de quelques mots pour faire éclater son innocence.

Quelle est, en effet, la situation ? Un homme est mort, Victor Noir, c'est incontestable ; qui l'a tué ? tout le procès est là.

C'est mon client, dit l'accusation.

Mais qui le prouve ?

Un témoin, un seul, M. Ulrich de Fonvielle.

Je ne doute pas de la bonne foi de M. de Fonvielle, mais je répondrai à l'accusation, le code à la main : *testis unus, testis nullus*, — un seul témoin, rien n'est nul.

Il n'est pas besoin d'autre considération, Messieurs, pour demander l'acquiescement pur et simple de mon client, acquiescement que vous ne pouvez me refuser, car je vous le répète : *testis unus, testis nullus*, — un seul témoin, pas de témoins, par conséquent pas de preuves, par conséquent pas de crime, par conséquent pas de condamnation !

Après cette remarquable discussion dont chacun admire l'argumentation serrée et l'habileté juridique, M. Gambetta, avocat de la partie civile, se lève de son banc au milieu d'un silence général.

Après avoir préléudé par quelques roulements de tonnerre, il éclate en ces termes :

Messieurs, tout s'enchaîne !

Car un crime toujours amène un autre crime !

Après le 18 brumaire, le 2 décembre ! Après le 2 décembre, le 10 janvier ! Après l'assassinat d'une nation, le massacre d'un peuple, après le massacre d'un peuple, l'égoïsme d'un citoyen, c'est dans l'ordre !

**Habent sua fata Bonapartes.** — Les Bonapartes ont leur destinée !

Elevés dans le crime, ils y mourront ! Et, quel je vois, Messieurs, sur ce banc des criminels, un prince de cette race, ma pensée se porte plus haut et je me demande : A quand le tour de l'Autre ?

**Une voix.** Ça vient de se jouer à l'Odéon (le général.)

**Le président.** Il m'est vraiment impossible, Gambetta, de vous laisser continuer sur ce ton.

**M. Gambetta.** C'est bon, — alors je me rassure. Vous comprenez que la condamnation de ce prince m'est indifférente, et je me borne à demander entre lui vingt sous de dommages-intérêts au nom de la famille Noir.

**L'accusé.** Je proteste énergiquement, ça nuierait ma pension.

**L'arrêt**

Nous touchons au dénouement de ce drame qui a failli révolutionner la France.

Après le résumé du président, le jury est entré en délibération et l'auditoire attend la décision avec une visible anxiété.

Le prince Pierre Bonaparte lui-même paraît abattu malgré les verres de Bordeaux qu'il a sorbés, — et les quatre gendarmes gardent un morne silence.

On sent dans l'air cette vague inquiétude qui précède les événements solennels.

Au bout de vingt-cinq minutes, la sonnette du président annonce la reprise de l'audience. Les jurés reprennent leur place, et au milieu d'un silence qui permettrait d'entendre M. Gambetta, il dit d'une voix assurée : — En notaire et conscience....

En ce moment, M. Gambetta ayant éternué il nous a été impossible de saisir le reste de la phrase que tous nos lecteurs pourront facilement trouver dans les journaux — la semaine prochaine.

FANTASIO.

**LA COMMISSION DE DÉCENTRALISATION**

Je me souviens que dans une commune, le jour de vote, les électeurs premiers arrivés constituèrent en bureau et nommèrent leur président. Depuis longtemps on procédait ainsi quand monsieur le maire survint. « Demandez-moi ma place de président, fit-il. — Où est-ce ? — La mienne, parbleu ! moi seul ai le droit. Vous n'êtes pas maire, vous, monsieur. — C'est vrai, mais j'ai été élu président. Vous avez été nommé maire, soit, mais vous n'avez rien à voir ici. Vous êtes un élément étranger qui ne peut s'immiscer en rien dans l'action du suffrage universel : je reste. »

Si M. Odilon Barrot avait été témoin de cela, peut-être ses yeux se seraient-ils dessillés, auraient-ils vu clair dans cette question de cruse en vain depuis quarante ans. Quarante ans ! c'est, paraît-il, un titre à s'occuper des affaires publiques, alors qu'on n'a été pendant quarante ans qu'un niais. Et voilà comme M. Odilon Barrot vient d'obtenir cette médaille de Ste-Hélène du parlementarisme, la présidence d'une Com-mi-ssi-on !

Ce qui me surprend, c'est qu'on ait été surpris des premiers actes de celle-ci. Il est, j'avoue, très-drôle que parlant de décentralisation, on commence par dire :

**Article 1<sup>er</sup>.** — Nous supprimons les sous-préfets.

Mais cela est au fond très-logique, et démontre parfaitement de l'opinion décentralisatrice. N'est-ce que l'antagonisme du fédéralisme. Nous sommes à même d'offrir à nos lecteurs un projet entier de cette commission ; mais qu'ils se rassurent ! Ces messieurs sont loin d'être finis de la discuter, et nous ne serons pas profiter de ses bienfaits que quand ils seront fin tout-à-fait morts et que nous serons encore en vie.

Décentralisateurs, qui ne songez qu'à vous mer de plus en plus l'autorité, voici votre œuvre :

Article 2. — Les sous-préfets étant supprimés, comme le pouvoir des maires n'aurait plus de caractère de régulateur et pourrait devenir tyrannique, il convient que les maires soient supprimés.

Article 3. — Le maire étant supprimé, comme le pouvoir du préfet serait essentiellement centralisateur et, seul chargé des affaires, prendrait un caractère de despotisme insupportable, il est nécessaire que les préfets soient supprimés.

Article 4. — Les préfets étant supprimés, comme l'action dominante des ministres serait à craindre, il convient de ne nommer à ce poste que des hommes qui ont manifesté pendant leur vie d'énergiques opinions de décentralisation.

Signé: ODILON BARROT, PRÉVOST-PARADOL, etc

Nous devons ajouter que ce projet, présenté aux Tuileries, n'a été goûté que dans ses trois premiers articles, et qu'une auguste main aurait biffé les dernières lignes, remplacées par celles-ci :

Il convient que les ministres soient supprimés.

Et au-dessous :

Article 5. — L'empereur est chargé de l'administration.

Pour copie conforme : PIVOINE.

DEFILE DE LA SEMAINE



Pour la première fois, le Tribunal correctionnel de Lyon a été appelé à appliquer à cette bonne loi sur les réunions publiques et privées, loi qu'on laisse sommeiller ou qu'on réveille suivant le cas et l'occasion, loi tellement bien faite que jamais personne n'a pu expliquer clairement où commence une réunion publique et où finit une réunion privée.

Il paraît du reste qu'il n'est guère commode d'établir le délit, puisque les prévenus ont été assignés pour des réunions tenues il y a plus d'un mois; la justice met le temps à la réflexion.

Ainsi il a fallu cinq ou six semaines à M. le procureur impérial pour s'apercevoir qu'un certain nombre de citoyens — voire de citoyennes n'étaient pas en règle avec la loi, à moins que le Courrier de Lyon, qui s'était empressé d'appeler les rigueurs du parquet sur les réunions de la Rotonde, n'ait jeté sa lumière sur cette question.

Que cette feuille soit satisfaite; des poursuites ont été opérées, et la justice de M. A. Jouve est satisfaite.

La 3<sup>e</sup> circonscription vacante par la mort de M. Perras, ne manque pas de prétendants aux suffrages de ses électeurs.

Comptons : 1<sup>o</sup> M F. Terme, directeur du Peuple Français (maigre recommandation), 2<sup>o</sup> M. Jourdan qui n'hésite pas dit-on, à refaire de nouveaux frais de candidature.

3<sup>o</sup> M. de St-Victor, grand propriétaire, légitimiste, politique peu connu. 4<sup>o</sup> M. de Mortemart un fervent adepte de la décentralisation et de la Décentralisation.

5<sup>o</sup> M. Frédéric Morin ex-concurrent de M. Perras, membre du jury qui doit statuer sur le sort de Pierre Bonaparte.

6<sup>o</sup> M. Andréux avocat, jeune orateur des réunions publiques — premier début dans l'arène politique; — à qui le caleçon?

7<sup>o</sup> M. Benjamin Raspail fils de son père. 8<sup>o</sup> M. Gent d'Avignon, député honoraire, 9<sup>o</sup> M. Ducarre de Chaponost.

10<sup>o</sup> M. Ulrich Fonvielle d'Auteuil! En voilà dix, il faut faire une croix.

On nous assure qu'on aurait imposé à M. Fonvielle deux conditions : d'abord le mandat impératif, cela va sans dire.

Ensuite l'obligation de consacrer les vingt jours de période électorale à visiter successivement toutes les communes de la circonscription avec un bagage de discours pour chacune d'elle.

On demande s'il lui sera alloué trois sous par lieue, comme aux condamnés.

Dans tous les cas, le poids des affaires publiques n'est pas encore bien lourd et le périlleux honneur de représenter ses concitoyens tente toujours pas mal de cœurs généreux.

Bon! Voilà déjà M Sencier mal avec la police.

A propos de la malheureuse folle chassée de son domicile de la montée des Epies, et couchant à la belle étoile, notre préfet a écrit au commissaire du quartier cette phrase mémorable.

La première fois que vous me laisserez apprendre par la voie des journaux des faits de police

intéressant votre quartier, j'apprécierai la punition que je devrai vous infliger ou provoquer du ministre à votre égard.

Attrape! Heureusement pour le commissaire, M. Sencier en terminant, assure ce fonctionnaire de sa considération distinguée.

Eh bien, elle est jolie la considération distinguée de M. le conseiller-d'Etat.

Pourvu que la mauvaise humeur de cet agent de l'autorité ne rejaille pas en contraventions nombreuses sur les habitants de son quartier.

Nous avons publié la semaine dernière, sous le titre: Les pauvres de l'empire, un petit article assez vif, à propos du bureau de tabac de la Civette, dont les revenus s'élevant à 36,000 francs auraient été affectés aux menus plaisirs de mesdames Troplong, Rouher et Baroche.

Ces renseignements tirés de la Cloche étaient, paraît-il, inexacts.

Il résulte d'une note du Pays: (pourquoi pas un communiqué, cela en valait pourtant la peine?)

1<sup>o</sup> Que le bureau de tabac de la Civette rend 12,000 fr. et non 36,000;

2<sup>o</sup> Qu'il appartient à madame Cornemuse, veuve du général de ce nom, tué en duel, d'aucuns prétendent autrement, par feu le maréchal St-Arnaud, à la suite de certaine histoire assez malpropre...

Rectifions donc de bonne grâce, et ne mettons pas sur le dos de l'empire plus de pauvres qu'il n'en a.

Au dernier dîner de M. Canrobert, le voisin de la spirituelle princesse de M. vantait à cette grande dame les splendeurs de ses fêtes, les comparant aux maigres magnificences de la réception à laquelle ils assistaient.

— Mon Dieu monsieur, répondit la princesse, je fais mon possible pour être agréable à mes invités, mais si l'on sait comme je reçois bien, on n'ignore pas non plus comment le maréchal Rrran.

Un artiste sans talent en représentation dans une petite ville de province exigea que son nom fut mis en vedette sur l'affiche, ce ne l'empêcha pas d'être rudement sifflé.

— Que voulez-vous lui dit son impresario vous avez toujours eu pour vous l'affiche: — Oui, la fiche de consolation.

Comment trouvez-vous Mlle X — un vrai teint de rose, n'est-ce pas? — De rose pas encore, mais cela viendra on voit déjà les boutons.

HECTOR PÉRIÉ.

FINIS ARCADIE

Nota. — Ces couplets étant exclusivement destinés à être chantés par Lady Solution, nous avons pensé qu'il serait agréable à celle-ci de les fredonner sur l'air qui a immortalisé parmi nous le nom de son compatriote Malbrough.

Mamlouck va s'faire lanlaire, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, Mamlouck va s' faire lanlaire, Ne sait s'il reviendra.

On a dissous la Chambre, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, Du mandat de maint membre, J' n' donne pas dix sous.

V'là que l' pays revote, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, Sans que nul l'asticote; Préfapoign' n'est plus là!

La novell' Chambr' s'installe, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, La novell' Chambr' s'installe Mamlouck ne revient pas.

Le comt' de La Tour monte, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, Le comt' de La Tour monte, Mont' sur ses grands chevaux.

Puis d'une voix sinistre, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, Il interpell' l' ministre Le ministre Ollivier.

« Ministre, affreux ministre, Miral-Tron-Tron-Tron mirontaine,

Ministre faux et cuistre, Qu'as tu fait de Mamlouck? »

« Las! Mamlouck le fantoche, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, Vient d' passer l'arme à gauche, Il est mort et enterré.

J' l'ai fait porter en terre, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, J' l'ai fait porter en terre, Par quatre z'officiels.

L'un portait sa soupière, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, L'un portait sa soupière Et l'autre son rastel.

L' troisièm' portait des huitres, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, L' troisièm' portait des huitres, L' quatrièm' du vin d' Luéal.

On l'a mis dans la fosse, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, On l'a mis dans la fosse, Dans la fosse à Noubel.

Roguiat, sur cette fosse, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, Roguiat sur cette fosse, A pleuré comme un veau.

Puis à hauteur d' la tête Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, On a mis un' croix faite D' deux couteaux à papier.

Et voici l'épithaphe Miral-Tron-Tron-Tron, mirontaine, Que sur le cénotaphe Préfapoigne a gravé.

« Ici git le Pandore, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, Ici git le Pandore Du pouvoir personnel;

Qui ne sut jamais dire Miral-Tron-Tron-Tron mirontaine, Autre chose, à l'empire, Que « vous avez raison. »

Il doit être allé au diable, Miral-Tron-Tron-Tron-mirontaine, Car, vrai, c'est incroyable Ce qu'il y va de rétros! »

DÉMOGRITE.

THÉÂTRES



Grand-Théâtre. — Ah! ça, pourquoi a-t-on repris Lara au Grand-Théâtre? Pour la valeur de l'ouvrage? Non, car Lara est un opéra-comique du plus mince mérite, comme livret et composition: il est du reste à peu près rayé du répertoire. Pas de mélodie, pas d'harmonie, du cuivre à profusion, une inspiration nulle pour ainsi dire, rien de saillant dans ses trois actes et ses six tableaux, à peine une petite romance et un air à boire d'une facture commune; en somme poème et musique ennuyeux.

Est-ce donc pour mettre en relief la force musculaire de M. Lhéric, ou le débit monotone et inintelligent de M. Monnier? Voulaient-ils nous faire admirer les toilettes de Mlle Baretta, tout en nous forçant à remarquer combien ses infirmités vocales vont croissant et avec quelle facilité elle fait vibrer les r, au point que certains habitués ne la nomment plus que la maréchale Rrran?

Mais à coup sûr ce n'est point pour le bout de rôle très-secondaire rempli par Mme Galli-Marié qu'on a donné Lara. Quelques apparitions du page Kaled, une petite romance d'un tour assez original au 2<sup>e</sup> acte, — il n'y a guère là de quoi donner essor au talent de l'artiste parisienne.

Comment, voici une chanteuse engagée pour un petit nombre de représentations seulement, une chanteuse interprétant d'une façon irréprochable Mignon et Rose Friquet, qu'on ne se lasse pas d'entendre malgré le peu de variété de son répertoire, et, quand les quelques soirées de Mignon et des Dragons de Villars ont pu à satisfaire le public, l'on joue deux fois Lara à Mme Galli-Marié rempli un emploi des moins importants?

Il fallait donner Mignon et les Dragons, les Dragons et Mignon, puisque le public s'en contente parfaitement, et ne pas exposer à une désillusion les malheureux qui ont retenu leurs places dix jours à l'avance pour entendre Mme Galli-Marié chanter deux petits couplets.

En outre, prière à la direction de nous dispenser de la claquer pour ces représentations, c'est assez de la supporter ordinairement.

Comme je l'ai dit plus haut, ce qu'il y a eu de plus remarquable dans Lara, c'est l'incroyable gymnastique de M. Lhéric. Notre ténor était superbe à voir brandissant sa coupe, faisant tourner sa hache, frappant à coups redoublés sa poitrine, arpentant furieusement la scène, trop petite pour ses grands écarts. Souvent, nous avons vu M. Lhéric se livrant à des gestes extraordinaires, mais dans Lara, il s'est sur-

passé. Certes, il est bien d'être toujours en scène, de déployer une noble chaleur dans les effets de jeu; le théâtre demande même une certaine dose d'exagération et l'exécuteur est un grand défaut, mais il faut de la mesure en tout. M. Lhéric ne manque pas de pêcher par là. Trop d'ardeur, trop d'entrain fatiguent autant le spectateur que l'artiste lui-même.

Maintenant, un dernier mot à l'orchestre. M. Luigini devrait veiller à ce que ses exécutants ne forcent pas autant la note et ne couvrent pas de leurs accompagnements les voix des chanteurs. Et puis attention aux cuivres, les pistons et les altos détonnent parfois, les pistons surtout ne se gênent guère pour jouer faux.

En outre, plus d'ensemble s. v. p. soyez scrupuleux sur la mesure: c'est assez que l'accord manque en plein quand M. Couard conduit, mais lorsque M. Luigini est au pupitre, rien ne doit manquer.

Célestins. — Bonne soirée mardi passée, au bénéfice de M. Laty, et pourtant une salle relativement peu garnie, car si les stalles étaient toutes occupées, en revanche beaucoup de places vides aux parquets, premières, secondes et troisièmes.

A l'attrait du spectacle devait se joindre cependant la sympathie que professe un certain public à l'égard de M. Laty, sympathie qui va jusqu'à l'engouement pour quelques-uns, tandis que beaucoup d'autres, — de ceux-ci, j'en suis, — qui tout en reconnaissant les qualités de notre jeune premier, font des réserves expresses, touchant sa diction manquant de pureté, son organe très-désagréable, la lourdeur de son jeu et sa désinvolture peu élégante dans nombre de ses créations.

N'empêche que M. Laty, suivant l'habitude, a fait sa petite récolte de bouquets et de couronnes. Eh quoi lorsque cet excès d'enthousiasme devrait être réservé sinon aux dames, du moins aux artistes d'un grand talent, quand ni MM. Bondonis, Harville et Lebrun ne recueillent la moindre feuille de laurier, on réserve la faveur des bouquets à M. Laty? M. Laty, qui sans doute connaît les personnes qui l'ont fleuri aurait pu les dispenser de cette gracieuseté, car il doit savoir combien souvent semble gauche et ridicule un acteur qui vient saluer le public avec des bouquets pleins les bras.

Ceci dit, je m'empresse de constater les applaudissements qui ont accueilli l'œuvre et les interprètes des Ouvriers, pièce en un acte, d'un poète débutant à la scène, M. E. Manuel.

Une intrigue des plus simples et néanmoins intéressante, un sentiment dramatique très-développé, de belles et bonnes vérités écrites en beaux et bons vers, voilà le résumé des Ouvriers. Cela sort un peu du théâtre de convention, la pièce ne ressemble guère à ce que nous voyons d'ordinaire; c'est une conférence parlée, si vous voulez; mais il y a dans ces quelques scènes une portée philosophique, morale et démocratique qui ne messied point, et l'on y dit de meilleures choses que dans les réunions publiques.

M. Harville est parfait dans le rôle de Morin, le vieil ouvrier. M. Laty a mis beaucoup de chaleur dans celui de Marcel. Mme Abit a eu un succès d'émotion et a rempli aussi bien que possible le personnage de Jeanne. Il n'est pas jusqu'à Mlle Ricquier qui ne se soit montrée une très-convenable Hélicène.

Après les pleurs, le rire, après les émotions des Ouvriers, les rates ont eu belle occasion de se dilater avec Le plus heureux des trois, une de ces comédies incanables du Palais-Royal due à la collaboration de MM. Labiche et Gondinet, gens d'esprit habitués à déridier les plus hypocondriaques des spectateurs.

Si ces trois actes ne respirent pas un parfum envivant de morale, ils contiennent par contre une dose de drôlerie, de coqs-à-l'âne, de calembredaines et de scènes folles à désarmer les vertus les plus farouches. MM. Lebrun, Belliard, Luco et Martin ont assaisonné de leur verve et de leur entrain cet ouvrage, et Mmes Maes et Mayery ont fait de leur mieux, — ce qui n'est peut-être pas beaucoup.

Bref, comme je le disais en commençant, une bonne soirée et un spectacle méritant de conserver quelque temps l'affiche.

Petite botte de rectifications demandées par M. d'Herblay à propos de notre dernière chronique.

1<sup>o</sup> Le bénéfice de Mme Gourdon a été accordé par la direction, Mme Gourdon n'y ayant aucun droit d'après son engagement. Par conséquent M. d'Herblay revendique pour lui le bénéfice de cette bonne inspiration.

2<sup>o</sup> Les frais généraux prélevés par la direction ne sont pas de 1,000 fr., mais de 500 fr. seulement.

3<sup>o</sup> Ce mode de partage du surplus entre l'artiste et le directeur n'a pas été inauguré par M. d'Herblay, mais il existait sous toutes les directions qui l'ont précédé.

Notre observation sur ce point n'en subsiste pas moins, et il serait plus exact de mettre sur l'affiche: — Représentation au demi-bénéfice de... etc.

4<sup>o</sup> La subvention théâtrale n'est point aussi grosse que nous l'avons annoncé, et il y a lieu d'en déduire: L'assurance entière à la charge du directeur 22,000 fr.

Le traitement du conservateur des théâtres 5,000

Idem d'un employé 1,200

Moiété de la location des magasins 3,500

Enfin 20,000 fr. de décors que le directeur doit créer annuellement et laisser à la ville d'après le cahier des charges 20,000

Ce qui réduirait de 32,000 l'adite subvention qui représente toujours un chiffre de plus de 200,000 fr. y compris la location des deux théâtres bien entendu.

5<sup>o</sup> Enfin, en s'associant avec M. Halanzier, M. d'Herblay n'a eu en aucune façon l'arrière pensée de perpétuer sur la tête de M. Halanzier la direction des théâtres au-delà des termes de son traité.

Son seul but était de s'épauler contre la vicieuse expérience de M. Halanzier qui, paraît-il, nous prépare des merveilles de mise en scène. — Ce qui ne sera pas de reste.

Voilà bien tout, et M. d'Herblay ne se plaindra pas cette fois que nous sommes un Créquemitaîne. G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

# AU BAT D'ARGENT

## GRANDE MAISON DE BLANC

LYON, 9, rue Impériale, 9, LYON

TROUSSEAUX

LAYETTES

Grande Mise en Vente d'énormes Assortiments de

TOILE, BLANC, LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE, MOUCHOIRS, RIDEAUX, LINGE CONFECTIONNÉ, LINGERIE, BONNETTERIE

Le privilège exclusif des Magasins AU BAT D'ARGENT est de pouvoir offrir des assortiments qu'on ne saurait trouver dans aucune autre Maison et, en raison de l'importance de leurs opérations, de vendre meilleur marché que qui que ce soit.

Nota. — Tout achat fait à la Grande Maison au BAT-D'ARGENT, qui laisse le moindre regret, est annulé. Toute Marchandise qui cesse de plaire est échangée ou remboursée, au gré de l'acheteur

Nous ne saurions trop engager les Dames à profiter des sérieux avantages que la Maison du BAT-D'ARGENT ne cesse d'offrir et qui ont si bien établi le succès de cette Importante Spécialité.

### LA SILENCIEUSE



MACHINES A COUDRE  
BRODEUSES, BOUTONNIERES  
de tous systèmes  
pour Familles et Ateliers  
garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail

**J.-P. MOLLIERE**

Rue Impériale, 61 et 63, Lyon  
Plusieurs médailles d'or (82-12)

### PALAIS DE L'ALCAZAR

CARNAVAL 1870

AUJOURD'HUI SAMEDI

2<sup>e</sup> BAL LAMOTHE

NUIT FÉRIQUE

Parée, Masquée et travestie

Tous les Dimanches

SOIRÉE

Parée, Masquée et Travestie

CONSERVATION DE LA VUE Nous engageons les personnes dont la vue est fatiguée par le travail ou affaiblie par l'âge, à s'adresser directement à M. MICHEL CAN, opticien, 20, RUE TERME, près les Terreaux. (112)

### SIROP et PATE PECTORALE D'ESCARGOTS

préparé AU Sucre - Candi 33 ans DE Succès



Le Sirop et la Pâte d'Escargots préparés par MALIGNON est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine; aucun ne réunit autant de qualités essentielles et n'atteint mieux son but: guérir souvent, soulager toujours, tel est le résultat infaillible de son emploi. Ne pas confondre cette PRÉPARATION SPÉCIALE, fruit de longues recherches, avec les autres Pâtes et Sirops qui portent le même nom sans avoir la même efficacité. Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons. Seule Fabrique à Lyon chez MALIGNON, pharmacien, rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. — Pour 3 ou 4 boîtes, envoi franco. Prix: 2 fr. la bouteille, 1 fr. 50 la boîte. (94-12)

BEAUTÉ des Mains, du Visage. — Guérison des Gerçures, Pellicules, etc. par l'emploi de la CRÈME SIMON Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons. (24-0)

### EMISSION de la deuxième Série des 5,000 Obligations des HOUILLÈRES DE FORGES ET DU MARTIN (Saône-et-Loire)

Société anonyme au Capital de un Million Constitué par acte déposé en l'étude de M<sup>e</sup> Raynal, notaire à Paris

Les obligations sont émises à 265 f. — Elles rapportent 18 f. de intérêts payables les 15 janvier et 15 juillet. — Elles sont remboursées en 29 annuités au prix de 300 fr.

L'intérêt ressort à 6, 80 p. 100, ci. . . . . 6 80  
La prime de remboursement équivaut à 2 p. 100, ci. . . . . 2 00  
Produit total p. 100. . . . . 8 80

On souscrit: à PARIS, au Comptoir des Travaux-Publics, 108, Montmartre, à LYON, chez M. Cochard, changeur, 6 rue Impériale, à ST-ETIENNE, chez M. Louis Grisard, banquier, 4, rue Chambon.

Les travaux exécutés jusqu'à ce jour ont révélé des existences de charbon dépassant tout ce qu'on avait espéré. A partir de la fin de mars, l'exploitation donnera déjà des produits suffisants pour couvrir les charges d'emprunt.

La société encouragée par ces premiers résultats, se met en mesure de donner à son exploitation un développement en rapport avec les besoins pressants des industries locales qui consomment la houille. Pour donner la mesure de ces besoins, il suffit de constater que la houille vaut sur le carreau des mines voisines de 18 à 19 fr., tandis que dans les autres charbonnages français ces prix varient de 12 f. 50 c. à 14 f. 114-3

### ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu depuis 30 ans pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons de 2 et 4 fr. (avec l'instruction), portant le cachet de l'inventeur, H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon. Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès. (108)

EN VENTE

### GUIDE-INDICATEUR

ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

De la ville de Lyon

1870

AU BUREAU DE L'IMPRIMERIE LABAURE

5, Cours Lafayette, 5

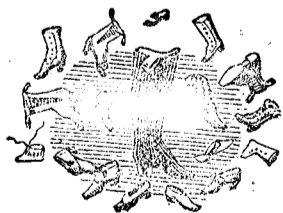
ET AUX FACTEURS-RÉUNIS

Passage des Terreaux



### AUX MÉDAILLES

rue Impératrice  
74, 76



Angle de la  
rue Thomassin  
Lyon

MAGASINS DE CHAUSSURES LES PLUS VASTES DE FRANCE

### J.-C. SIMIAN

CHAUSSURES COUSUES ET VISSÉES

Réunissant l'imperméabilité à la souplesse et à la solidité  
Les commandes d'articles courants sont livrées en 12 heures  
Grand assortiment de Chaussures pour hommes, dames et enfants. (201)



### MAGASINS

DE

### CHAPELLERIE

LES PLUS VASTES DE FRANCE

Tout le passage de l'Argue compris entre la rue de l'Impératrice et la rue Centrale, 45, LYON

A l'occasion de la première Communione et des Fêtes de Pâques

### La Maison RIVIER sœurs

A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'aux approches des Fêtes de Pâques et de la saison d'été, on trouvera dans ses vastes magasins un choix vraiment extraordinaire et des plus variés en Chapeaux soie et étoffe, Feutre souple et imper. Le grand écoulement de ses marchandises lui permet de renouveler fréquemment ses assortiments et d'offrir ses Articles frais et au-dessus de toutes concurrences. — Des rayons spéciaux sont affectés pour les Képis et les Casquettes, Bonnets grecs et fantaisie, en un mot tout ce que l'on peut désirer en Coiffures pour homme et enfants. Et le tout sortant de ses ateliers sera vendu au PRIX DE FABRIQUE.